



A fixer au cahier d'avis

Le 11 mars 2021

Avis n°	Classe
33	1 ^e
37	2 ^e
34	3 ^e
34	4 ^e
33	5 ^e
34	6 ^e

Chers parents, chers élèves,

Je vous informe que durant la seconde moitié du congé de Pâques, la Ville de Bruxelles procédera au remplacement de l'ensemble des armoires situées dans les classes.

Afin que cette opération puisse se faire le plus sereinement possible, il vous est demandé à tous nos élèves de vider chaque armoire et de trier un maximum leur contenu. **Ce grand nettoyage** doit bien évidemment s'effectuer avant le congé de Pâques, **à savoir pour le vendredi 2 avril au plus tard**. Toute affaire n'étant pas rangée dans les casiers sera jetée définitivement. Il faut donc veiller à ce que plus aucune affaire ne traîne sur : les radiateurs, le sol, le dessus des armoires et des casiers, les tables de fond de classe, les bureaux des professeurs et les bancs des élèves.

Merci pour votre collaboration,

La Préfète des Etudes,

P. DE MEUE



VILLE DE BRUXELLES • STAD BRUSSEL

Département Instruction Publique • Departement Openbaar Onderwijs
Boulevard Anspach 6, 1000 Bruxelles • Anspachlaan 6, 1000 Brussel
www.instructionpublique.bruxelles.be

ATHÉNÉE ADOLPHE MAX

Boulevard Clovis 40 1000 Bruxelles
T. 02 740 24 60 • admax@brucity.education • www.adolphemax.be



A fixer au cahier d'avis

Le 11 mars 2021

Avis n°	Classe
-	1 ^e
-	2 ^e
33	3 ^e
33	4 ^e
-	5 ^e
-	6 ^e

Chers parents, chers élèves,

Comme annoncé hier par la ministre, les cours reprendront normalement pour les élèves du D2 à partir du lundi 29 mars 2021. Nous espérons que ces nouvelles mesures pourront réduire les difficultés scolaires de certains de nos élèves et nous nous réjouissons de pouvoir à nouveau accueillir nos élèves de 3^{ème} et 4^{ème} année en présentiel à 100% dès le lundi 29 mars.

La Préfète des Etudes,

P. DE MEUE



VILLE DE BRUXELLES • STAD BRUSSEL

Département Instruction Publique • Departement Openbaar Onderwijs
Boulevard Anspach 6, 1000 Bruxelles • Anspachlaan 6, 1000 Brussel
www.instructionpublique.bruxelles.be

ATHÉNÉE ADOLPHE MAX

Boulevard Clovis 40 1000 Bruxelles
T. 02 740 24 60 • admax@brucity.education • www.adolphemax.be



A fixer au cahier d'avis

Le 3 mars 2021

Avis n°	Classe
30	1 ^e
33	2 ^e
30	3 ^e
30	4 ^e
30	5 ^e
31	6 ^e

Chers parents, chers élèves,

Je vous informe que depuis ce lundi 1^{er} mars 2021, M. Lonero a quitté ses fonctions de proviseur à l'Athénée Adolphe Max. Nous lui souhaitons une bonne continuation dans sa vie professionnelle.

Il va de soi que ce départ ne change en rien nos exigences point de vue discipline des élèves, je prendrai évidemment le relais en attendant la désignation d'un nouveau proviseur.

Merci pour votre attention,

La Préfète des Etudes,

P. DE MEUE



VILLE DE BRUXELLES • STAD BRUSSEL

Département Instruction Publique • Departement Openbaar Onderwijs
Boulevard Anspach 6, 1000 Bruxelles • Anspachlaan 6, 1000 Brussel
www.instructionpublique.bruxelles.be

ATHÉNÉE ADOLPHE MAX

Boulevard Clovis 40 1000 Bruxelles
T. 02 740 24 60 • admax@brucity.education • www.adolphemax.be



A fixer au cahier d'avis

Le 5 mars 2021

Avis n°	Classe
32	1 ^e
36	2 ^e
32	3 ^e
32	4 ^e
32	5 ^e
33	6 ^e

Chers parents, chers élèves,

La Fédération Wallonie-Bruxelles a désigné, jusqu'au 30 juin 2021, un éducateur bien-être pour les élèves en temps de Covid dans tous les établissements relevant de sa compétence.

Nous avons donc le plaisir d'accueillir Mme Bayenet, qui sera en charge de soutenir la santé mentale des élèves, de maintenir un cadre bienveillant et de lutter contre le décrochage scolaire. Tout ceci en étroite collaboration avec notre CPMS et notre médiatrice, Mme Ugé.

Mme Bayenet occupera momentanément le local du proviseur.

En espérant que cette nouvelle mesure puisse rencontrer les besoins de nos élèves, bien à vous,

La Préfète des Etudes,

P. DE MEUE



VILLE DE BRUXELLES • STAD BRUSSEL

Département Instruction Publique • Departement Openbaar Onderwijs
Boulevard Anspach 6, 1000 Bruxelles • Anspachlaan 6, 1000 Brussel
www.instructionpublique.bruxelles.be

ATHÉNÉE ADOLPHE MAX

Boulevard Clovis 40 1000 Bruxelles
T. 02 740 24 60 • admax@brucity.education • www.adolphemax.be



A fixer au cahier d'avis

Le 12 février 2021

Avis n°	Classe
28	1 ^e
30	2 ^e
27	3 ^e
27	4 ^e
28	5 ^e
29	6 ^e

Chers parents, chers élèves,

Depuis quelques semaines, l'Athénée propose aux élèves une **formation gratuite** sur **les outils informatiques de base**. Celle-ci se déroule **au local informatique (D12)**, sous forme de séances de 50 minutes, **tous les mercredis de 12h25 à 13h15** ou **de 13h15 à 14h05**. Des places sont encore disponibles, et aucune inscription n'est nécessaire. Durant cette formation, nous travaillons sur des outils informatiques différents : Word, PowerPoint, création de PDF, etc. Il est également possible pour les élèves de venir avec leurs propres questions et problèmes, auxquels nous tentons de trouver des solutions.

La Préfète des Etudes,

P. DE MEUE



VILLE DE BRUXELLES • STAD BRUSSEL

Département Instruction Publique • Departement Openbaar Onderwijs
Boulevard Anspach 6, 1000 Bruxelles • Anspachlaan 6, 1000 Brussel
www.instructionpublique.bruxelles.be

ATHÉNÉE ADOLPHE MAX

Boulevard Clovis 40 1000 Bruxelles
T. 02 740 24 60 • admax@brucity.education • www.adolphemax.be



A fixer au cahier d'avis

Avis n°	Classe
29	1 ^e
32	2 ^e
29	3 ^e
29	4 ^e
29	5 ^e
30	6 ^e

Le 26 février 2021



A VOS PLUMES...

Chers élèves,

Nous avons le plaisir de vous annoncer que, dans le but d'égayer ces jours moroses, nous allons inaugurer notre « mur d'expression » qui prendra place dans le préau Max. Chaque élève aura la possibilité de s'exprimer, sous forme d'un texte, d'un dessin, d'une photo, d'un poème,... sur une des briques (en papier de couleur) de ce mur d'expression.

Vous trouverez ces briques de papier à votre disposition au secrétariat. A vous d'en choisir la couleur.

Laissez libre cours à votre imagination...

La Préfète des Etudes,

P. DE MEUE



VILLE DE BRUXELLES • STAD BRUSSEL

Département Instruction Publique • Departement Openbaar Onderwijs
Boulevard Anspach 6, 1000 Bruxelles • Anspachlaan 6, 1000 Brussel
www.instructionpublique.bruxelles.be

ATHÉNÉE ADOLPHE MAX

Boulevard Clovis 40 1000 Bruxelles
T. 02 740 24 60 • admax@brucity.education • www.adolphemax.be



A fixer au cahier d'avis

Le 4 mars 2021

Avis n°	Classe
31	1 ^e
34	2 ^e
31	3 ^e
31	4 ^e
31	5 ^e
32	6 ^e

RAPPEL !

Chers parents, chers élèves,

Voici un rappel de certains points de notre règlement :

- Le journal de classe est un document officiel qui doit être consulté et signé tous les jours par les parents de l'élève (page du jour ainsi que les pages jaunes à la fin du journal de classe). D'autre part, chaque élève doit être constamment en possession de son journal de classe.
- Chaque élève doit prévoir plusieurs masques de rechange par jour. L'école ne fournit pas de masque.
- L'utilisation du gsm est strictement interdite dans tout l'établissement (en classe, aux toilettes, dans les cours de récréation,...). Le non-respect de cette mesure entraînera une confiscation provisoire du gsm et une perte de deux points de comportement.
- Notre Règlement des Etudes, ainsi que le Règlement d'Ordre Intérieur préconisent la discrétion, la décence et la correction en matière vestimentaire. Il est donc interdit de se présenter à l'école avec des vêtements (vestes ou pantalons) à motifs militaires ; des vêtements sportifs (t-shirt de football, sweatshirts larges de sport, vestes ou pantalons de jogging) ; des pantalons à trous, raccommodés ou effilochés. Le non-respect (double) de cette mesure entraînera une perte de deux points en comportement.
- A la fin de chaque récréation, il est demandé aux élèves de se ranger et de respecter le silence et le calme dans les rangs.
- Le port de tout couvre-chef est interdit dans l'établissement (pas de capuche, bonnet,... à l'intérieur de l'école). La casquette est interdite à l'intérieur ET à l'extérieur du bâtiment.

Merci pour votre compréhension,

La Préfète des Etudes,

P. DE MEUE



VILLE DE BRUXELLES • STAD BRUSSEL

Département Instruction Publique • Departement Openbaar Onderwijs
Boulevard Anspach 6, 1000 Bruxelles • Anspachlaan 6, 1000 Brussel
www.instructionpublique.bruxelles.be

ATHÉNÉE ADOLPHE MAX

Boulevard Clovis 40 1000 Bruxelles
T. 02 740 24 60 • admax@brucity.education • www.adolphemax.be



A fixer au cahier d'avis

Le 05 mars 2021

Avis n°	Classe
35	2 ^e

Choix d'orientation

Chers parents, chers élèves,

Le **CPMS** passera dans les classes de 2^{ème} année afin d'informer les élèves sur leur **choix d'orientation** scolaire pour la 3^{ème} année, et notamment sur les possibilités d'orientation vers d'autres types d'enseignement que le nôtre, tels que technique, professionnel et artistique. Les élèves seront encadrés par les professeurs prévus à l'horaire. La séance durera 50 minutes et ce, **dans votre local**.

Judi 11/3 :

8h50 : 2LA/SA
9h40 : 2LB/SB
10h45 : 2LE/SE
11h35 : 2LD/SD

Vendredi 21/3 :

8h50 : 2LC/SC
9h40 : 2LF/SF
10h45 : 2LG/SG
11h35 : 2M/SM

Merci pour votre attention.

La Préfète des Etudes,

P. DE MEUE



VILLE DE BRUXELLES • STAD BRUSSEL

Département Instruction Publique • Departement Openbaar Onderwijs
Boulevard Anspach 6, 1000 Bruxelles • Anspachlaan 6, 1000 Brussel
www.instructionpublique.bruxelles.be

ATHÉNÉE ADOLPHE MAX

Boulevard Clovis 40 1000 Bruxelles
T. 02 740 24 60 • admax@brunette.brucity.be • www.adolphemax.be



A fixer au cahier d'avis

Le 25 février 2021

Avis n°	Classe
-	1 ^e
31	2 ^e
28	3 ^e
28	4 ^e
-	5 ^e
-	6 ^e

Chers parents, chers élèves,

Je me permets de vous rappeler qu'une soirée d'information virtuelle via Teams se tiendra le lundi 1^{er} mars 2021 à 18h pour les choix d'options de nos élèves de 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} année.

Les élèves recevront de la part de leurs titulaires (via Teams) une invitation à la visio-conférence sous forme de lien.

Merci pour votre attention,

La Préfète des Etudes,

P. DE MEUE



VILLE DE BRUXELLES • STAD BRUSSEL

Département Instruction Publique • Departement Openbaar Onderwijs
Boulevard Anspach 6, 1000 Bruxelles • Anspachlaan 6, 1000 Brussel
www.instructionpublique.bruxelles.be

ATHÉNÉE ADOLPHE MAX

Boulevard Clovis 40 1000 Bruxelles
T. 02 740 24 60 • admax@brucity.education • www.adolphemax.be



A fixer au cahier d'avis

Le 25 février 2021

Avis n°	Classe
-	1 ^e
31	2 ^e
28	3 ^e
28	4 ^e
-	5 ^e
-	6 ^e

Chers parents, chers élèves,

Je me permets de vous rappeler qu'une soirée d'information virtuelle via Teams se tiendra le lundi 1^{er} mars 2021 à 18h pour les choix d'options de nos élèves de 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} année.

Les élèves recevront de la part de leurs titulaires (via Teams) une invitation à la visio-conférence sous forme de lien.

Merci pour votre attention,

La Préfète des Etudes,

P. DE MEUE



VILLE DE BRUXELLES • STAD BRUSSEL

Département Instruction Publique • Departement Openbaar Onderwijs
Boulevard Anspach 6, 1000 Bruxelles • Anspachlaan 6, 1000 Brussel
www.instructionpublique.bruxelles.be

ATHÉNÉE ADOLPHE MAX

Boulevard Clovis 40 1000 Bruxelles
T. 02 740 24 60 • admax@brucity.education • www.adolphemax.be



A fixer au cahier d'avis

Le 10 février 2021

Avis n°	Classe
27	1 ^e
29	2 ^e
26	3 ^e
26	4 ^e
27	5 ^e
27	6 ^e

Chers parents, chers élèves,

Les jeudi 11 et vendredi 12 février 2021, les professeurs et les élèves pourront exceptionnellement se présenter à l'Athénée déguisés, dans le cadre des fêtes de Carnaval. Ceci permettra de clôturer cette période hivernale particulièrement maussade pour tous sur une petite note festive et créative.

Attention, les déguisements devront être de bon goût, pas d'armes factices, pas de cotillons ni serpentins.

Le port du masque reste évidemment obligatoire, tout comme l'ensemble des mesures sanitaires prescrites habituellement.

La Préfète des Etudes,

P. DE MEUE



VILLE DE BRUXELLES • STAD BRUSSEL

Département Instruction Publique • Departement Openbaar Onderwijs
Boulevard Anspach 6, 1000 Bruxelles • Anspachlaan 6, 1000 Brussel
www.instructionpublique.bruxelles.be

ATHÉNÉE ADOLPHE MAX

Boulevard Clovis 40 1000 Bruxelles
T. 02 740 24 60 • admax@brucity.education • www.adolphemax.be



A fixer au cahier d'avis

Le 10 février 2021

Avis n°	Classe
-	1 ^e
-	2 ^e
-	3 ^e
-	4 ^e
-	5 ^e
28	6 ^e

Chers parents, chers élèves,

Je vous informe que nos élèves de 6^e année participeront à un atelier d'initiation aux joutes verbales dans le cadre d'une initiative du parlement francophone bruxellois et de l'asbl « Les ambassadeurs d'expression citoyenne ».

- **Horaire** : jeudi 4 mars 2021 de 14h à 16h
- **Professeurs encadrants** : Mme Desmet et Mme De Winter

La Préfète des Etudes,

P. DE MEUE



VILLE DE BRUXELLES • STAD BRUSSEL

Département Instruction Publique • Departement Openbaar Onderwijs
Boulevard Anspach 6, 1000 Bruxelles • Anspachlaan 6, 1000 Brussel
www.instructionpublique.bruxelles.be

ATHÉNÉE ADOLPHE MAX

Boulevard Clovis 40 1000 Bruxelles
T. 02 740 24 60 • admax@brucity.education • www.adolphemax.be



A fixer au cahier d'avis

Le 3 février 2021

Avis n°	Classe
28	2 ^e

Madame, Monsieur,

Votre enfant suit les cours de 2^e année. Pour l'année scolaire prochaine, vous devez donc effectuer un choix de section.

Voici des informations quant aux choix possibles. Vu les conditions sanitaires et le code rouge maintenu, je vous propose **une réunion Teams le lundi 1er mars 2021 à 18h**. Vous pourrez poser vos questions à la direction ainsi qu'aux professeurs des matières principales des sections proposées.

Principes généraux

- L'élève qui termine ses humanités obtient le CESS (Certificat d'enseignement secondaire supérieur) qui lui donne accès à toutes les écoles d'enseignement supérieur, universitaire ou autre. A l'heure actuelle, seules l'Ecole polytechnique, l'Ecole Royale Militaire et la Faculté de Médecine exigent qu'il réussisse en plus un examen d'entrée.
- Il existe néanmoins des sections d'humanités qui préparent mieux que d'autres à certaines facultés universitaires ou à certaines hautes écoles. Par exemple, il sera extrêmement difficile à un élève n'ayant pas suivi la section latin-grec de réussir des études en langues et lettres anciennes.

L'importance du choix à faire apparaît donc clairement.

Liste des abréviations utilisées ci-après :

LG = latin-grec

SES = sciences économiques-sciences

LM = latin-mathématique

LS = latin-sciences

MS = math-sciences

SC = sciences

LE = langues-économie



VILLE DE BRUXELLES • STAD BRUSSEL

Département Instruction Publique • Departement Openbaar Onderwijs
Boulevard Anspach 6, 1000 Bruxelles • Anspachlaan 6, 1000 Brussel
www.instructionpublique.bruxelles.be

ATHÉNÉE ADOLPHE MAX

Boulevard Clovis 40 1000 Bruxelles
T. 02 740 24 60 • admax@brunette.brucity.be • www.adolphemax.be

Vous trouverez ci-dessous des indications complémentaires à propos des sections organisées à l'Athénée.

Grilles horaires 3^e et 4^e années

	3LG	3LS	3SES		4LG	4LS	4SC		4SE
							4SC1	4SC2	
français	5	5	5		5	5	5	5	5
mathématique	5	5	5		5	5	5	5	5
néerlandais	4	4	4		4	4	4	4	4
anglais	4	4	4		4	4	4	4	4
histoire	2	2	2		2	2	2	2	2
géographie	2	2	2		2	2	2	2	2
sciences	3	3	3		3	3	3	3	3
éducation physique	2	2	2		2	2	2	2	2
CPC	1	1	1		1	1	1	1	1
CPC/morale/religion	1	1	1		1	1	1	1	1
Total	29	29	29		29	29	29	29	29
latin	4	4			4	4			
grec	2				2				
sciences économiques			4						4
math							2	1	
sciences		2	2			2	3	4	
français							1	1	1
Total	6	6	6		6	6	6		5
Total Grille Horaire	35	35	35		35	35	35		34

Pour les élèves qui comptent s'inscrire en 3LS (3^e latin-sciences)

Les élèves de 3LS qui souhaitent bénéficier d'une année de découverte du cours grec (au niveau de la langue et de la culture) pourront suivre deux heures de grec que l'Athénée organisera en complément et qui dispenseront de l'activité parascolaire.

Remarque : si votre fils ou votre fille décide d'entreprendre des études techniques ou professionnelles, le passage en 3^e année technique ou professionnelle reste possible, dans un autre établissement qu'Adolphe Max qui n'organise qu'un enseignement général de transition.

De la lecture des grilles horaires précédentes, il ressort les considérations suivantes.

Section latin-grec

Cette section permet d'acquérir une remarquable formation en langues modernes et anciennes. Elle prépare à toutes les facultés universitaires et écoles d'enseignement supérieur où le cours de mathématique n'est pas prépondérant :

- ▶ Faculté de Lettres, Traduction et Communication (Information, Langues et Lettres) ;
- ▶ Faculté de Droit et Criminologie ;
- ▶ Instituts de communication, d'information et de journalisme (IHECS) ;
- ▶ Ecoles de traducteurs et interprètes (ISTI, désormais rattaché à l'ULB).

Sections latin-sciences et sciences

Ces sections préparent les élèves à toutes les facultés universitaires et écoles d'enseignement supérieur, spécialement à :

- ▶ Faculté des Sciences (chimie, biologie, agronomie, géographie, géologie, bio-ingénieur,...) ;
- ▶ Faculté de Médecine (médecine, médecine vétérinaire) ;
- ▶ Faculté de Pharmacie ;
- ▶ Ecole de Santé Publique ;
- ▶ Solvay Brussels School of Economics and Management (Solvay, sciences économiques, sciences politiques,...) ;
- ▶ Institut supérieur industriel de Bruxelles (Haute Ecole Paul-Henri Spaak) ;
- ▶ Enseignement supérieur agronomique, économique, paramédical, pédagogique, technique (Haute Ecole Lucia de Brouckère, Haute Ecole Francisco Ferrer).

Sections latin - mathématique et math-sciences (à partir de la 5^e année)

Ces sections préparent les élèves à toutes les facultés universitaires et écoles d'enseignement supérieur où les cours de mathématique et de sciences sont prépondérants :

- ▶ Ecole polytechnique de Bruxelles ;
- ▶ Faculté des Sciences (chimie, biologie, agronomie, géographie, géologie, bio-ingénieur,...) ;
- ▶ Faculté de Médecine (médecine, médecine vétérinaire) ;
- ▶ Faculté de Pharmacie ;
- ▶ Ecole de Santé Publique ;
- ▶ Solvay Brussels School of Economics and Management (Solvay, sciences économiques, sciences politiques,...) ;
- ▶ Faculté des Sciences sociales, politiques et économiques ;
- ▶ Faculté d'Architecture ;
- ▶ Institut supérieur industriel de Bruxelles (Haute Ecole Paul-Henri Spaak) ;
- ▶ Ecole Royale Militaire.

Section langues-économie

La section langues-économie permet aux élèves d'acquérir une remarquable formation en langues modernes. Elle prépare les élèves à toutes les facultés universitaires où les mathématiques et les sciences ne sont pas prépondérantes :

- ▶ Faculté de Droit et Criminologie ;
- ▶ Instituts de communication, d'information et de journalisme (IHECS) ;
- ▶ Etudes commerciales (HEFF) ;
- ▶ Ecoles de traducteurs et d'interprètes (ISTI, désormais rattaché à l'ULB).

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire à propos du choix de la section, dans l'école ou dans un autre établissement.

La Préfète des Etudes,

P. DE MEUE

Formulaire à remettre complété et signé au secrétariat MAX (via le délégué), pour le vendredi 05/03/2021, à 8h.

CHOIX DE LA SECTION

Elève : Classe :

Classe choisie pour l'année scolaire prochaine :

- ☐ 3LG
- ☐ 3LS
 - Dans ce cas :
 - ☐ l'élève suivra 2 h de grec en complément
 - ☐ l'élève ne suivra pas 2 h de grec en complément
- ☐ 3SES

- ☐ 3^e générale dans une autre école (exemple : 3^e sciences humaines)

- ☐ 3^e technique dans une autre école

Section : _____

- ☐ 3^e professionnelle dans une autre école

Section : _____

Ce choix n'est pas définitif et pourra être modifié en fin d'année scolaire sur demande écrite et motivée des parents déposée au secrétariat. Cette demande de changement sera alors soumise à l'approbation de la direction pour des raisons d'organisation évidentes.

Signature des parents,

Signature de l'élève,



A fixer au cahier d'avis

Le 3 février 2021

Avis n°	Classe
25	3 ^e

Madame, Monsieur,

Votre enfant suit les cours de 3^e année. Pour l'année scolaire prochaine, vous devez donc effectuer un choix de section.

Voici des informations quant aux choix possibles. Vu les conditions sanitaires et le code rouge maintenu, je vous propose **une réunion Teams le lundi 1er mars 2021 à 18h**. Vous pourrez poser vos questions à la direction ainsi qu'aux professeurs des matières principales des sections proposées.

Principes généraux

- L'élève qui termine ses humanités obtient le CESS (Certificat d'enseignement secondaire supérieur) qui lui donne accès à toutes les écoles d'enseignement supérieur, universitaire ou autre. A l'heure actuelle, seules l'Ecole polytechnique, l'Ecole Royale Militaire et la Faculté de Médecine exigent qu'il réussisse en plus un examen d'entrée.
- Il existe néanmoins des sections d'humanités qui préparent mieux que d'autres à certaines facultés universitaires ou à certaines hautes écoles. Par exemple, il sera extrêmement difficile à un élève n'ayant pas suivi la section latin-grec de réussir des études en langues et lettres anciennes.

L'importance du choix à faire apparaît donc clairement.

Liste des abréviations utilisées ci-après :

LG = latin-grec

LM = latin-mathématique

LS = latin-sciences

MS = math-sciences

SC = sciences

SE = Sciences économiques



VILLE DE BRUXELLES • STAD BRUSSEL

Département Instruction Publique • Departement Openbaar Onderwijs
Boulevard Anspach 6, 1000 Bruxelles • Anspachlaan 6, 1000 Brussel
www.instructionpublique.bruxelles.be

ATHÉNÉE ADOLPHE MAX

Boulevard Clovis 40 1000 Bruxelles
T. 02 740 24 60 • admax@brunette.brucity.be • www.adolphemax.be

Vous trouverez ci-dessous des indications complémentaires à propos des sections organisées à l'Athénée

Grilles horaires 4^e années

	4LG	4LS	4SC		4SE
			4SC1	4SC2	
français	5	5	5	5	5
mathématique	5	5	5	5	5
néerlandais	4	4	4	4	4
anglais	4	4	4	4	4
histoire	2	2	2	2	2
géographie	2	2	2	2	2
sciences	3	3	3	3	3
éducation physique	2	2	2	2	2
CPC	1	1	1	1	1
CPC/morale/religion	1	1	1	1	1
Total	29	29	29	29	29
latin	4	4			
grec	2				
sciences économiques					4
math			2	1	
sciences		2	3	4	
français			1	1	1
Total	6	6	6		5
Total Grille Horaire	35	35	35		34

Explications quant au nombre d'heures de mathématique et de sciences en 4^e année

Les élèves de 4SC1 auront au total 7h de mathématique et 6h de sciences (3h physique, 2h chimie et 1h biologie).

Les élèves de 4SC2 auront au total 6h de mathématique et 7h de sciences (3h physique, 2h chimie et 2h biologie).

A l'Athénée, certaines sections étant groupées, les élèves de 4LS auront des cours en commun avec les 4SC1 ou les 4SC2.

Les élèves qui choisissent la section latin-grec ou sciences économiques auront, comme en 3^e année, 5h de mathématique et 3h de sciences (1h physique, 1h chimie et 1h biologie).

Remarque : si votre fils ou votre fille décide d'entreprendre des études techniques ou professionnelles, le passage en 4^e année technique ou professionnelle reste possible, mais dans un autre établissement que l'Athénée Adolphe Max, celui-ci n'organisant qu'un enseignement général de transition.

Attention : à partir de la 5^e année, le choix d'une section est alors définitif (l'élève devra suivre les cours de 5^e et 6^e année dans la même section).

Grilles horaires de 5^e et 6^e années :

	LG			LM	LS	MS	SC	ECO	
	Cours communs à toutes les sections								
Fr.	5								
Ndls									
Angl.									
Hist.									
Géo.									
Ed. phys.									
CPC									
Rlmo/CPC									
Total	21			21	21	21	21	21	
	Cours particuliers aux sections								
	LG-Math	LG-Langues	LG-Art	LM	LS	MS	SC	Eco-Math	Eco-Langues
Sciences	3	3	3	6	6	6	6	3	3
Latin	4	4	4	4	4	-	-	-	-
Grec	4	4	4	-	-	-	-	-	-
Sc.éco	-	-	-	-	-	-	-	4	4
Labo.	-	-	-	-	1	-	2	-	-
Math.	5	3	3	6	5	8	6	6	3
Espa.	-	2	-	-	-	-	-	-	2
Angl. or.	-	-	1	-	-	-	-	-	1
Hist. Art	-	-	1	-	-	-	-	-	-
Total	37	37	37	37	37	35	35	34	34

De la lecture des grilles horaires précédentes, il ressort les considérations suivantes.

Section latin-grec

Cette section permet d'acquérir une remarquable formation en langues modernes et anciennes. Elle prépare à toutes les facultés universitaires et écoles d'enseignement supérieur où le cours de mathématique n'est pas prépondérant :

- ▶ Faculté de Lettres, Traduction et Communication (Information, Langues et Lettres) ;
- ▶ Faculté de Droit et Criminologie ;
- ▶ Instituts de communication, d'information et de journalisme (IHECS) ;
- ▶ Ecoles de traducteurs et interprètes (ISTI, désormais rattaché à l'ULB).

Sections latin-sciences et sciences

Ces sections préparent les élèves à toutes les facultés universitaires et écoles d'enseignement supérieur, spécialement à :

- ▶ Faculté des Sciences (chimie, biologie, agronomie, géographie, géologie, bio-ingénieur,...) ;
- ▶ Faculté de Médecine (médecine, médecine vétérinaire) ;
- ▶ Faculté de Pharmacie ;
- ▶ Ecole de Santé Publique ;
- ▶ Solvay Brussels School of Economics and Management (Solvay, sciences économiques, sciences politiques,...) ;
- ▶ Institut supérieur industriel de Bruxelles (Haute Ecole Paul-Henri Spaak) ;
- ▶ Enseignement supérieur agronomique, économique, paramédical, pédagogique, technique (Haute Ecole Lucia de Brouckère, Haute Ecole Francisco Ferrer).

Sections latin - mathématique et math-sciences (à partir de la 5^e année)

Ces sections préparent les élèves à toutes les facultés universitaires et écoles d'enseignement supérieur où les cours de mathématique et de sciences sont prépondérants :

- ▶ Ecole polytechnique de Bruxelles ;
- ▶ Faculté des Sciences (chimie, biologie, agronomie, géographie, géologie, bio-ingénieur,...) ;
- ▶ Faculté de Médecine (médecine, médecine vétérinaire) ;
- ▶ Faculté de Pharmacie ;
- ▶ Ecole de Santé Publique ;

- ▶ Solvay Brussels School of Economics and Management (Solvay, sciences économiques, sciences politiques,...) ;
- ▶ Faculté des Sciences sociales, politiques et économiques ;
- ▶ Faculté d'Architecture ;
- ▶ Institut supérieur industriel de Bruxelles (Haute Ecole Paul-Henri Spaak) ;
- ▶ Ecole Royale Militaire.

Section langues-économie

La section langues-économie permet aux élèves d'acquérir une remarquable formation en langues modernes. Elle prépare les élèves à toutes les facultés universitaires où les mathématiques et les sciences ne sont pas prépondérantes :

- ▶ Faculté de Droit et Criminologie ;
- ▶ Sciences économiques (ULB) ;
- ▶ Instituts de communication, d'information et de journalisme (IHECS) ;
- ▶ Etudes commerciales (HEFF) ;
- ▶ Ecoles de traducteurs et d'interprètes (ISTI, désormais rattaché à l'ULB).

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire à propos du choix de la section, dans l'école ou dans un autre établissement.

La Préfète des Etudes,

P. DE MEUE

Formulaire à remettre complété et signé au secrétariat MAX (via le délégué), pour le vendredi 05/03/2021, à 8h.

CHOIX DE LA SECTION

Elève : Classe :

Classe choisie pour l'année scolaire prochaine :

- ☐ 4LG
- ☐ 4LS préciser : ☐ math fortes ☐ sciences fortes
- ☐ 4SC1 (math fortes)
- ☐ 4SC2 (sciences fortes)
- ☐ 4SE
- ☐ 4^e technique dans une autre école

Section : _____

- ☐ 4^e professionnelle dans une autre école

Section : _____

Ce choix n'est pas définitif et pourra être modifié en fin d'année scolaire sur demande écrite et motivée des parents déposée au secrétariat. Cette demande de changement sera alors soumise à l'approbation de la direction pour des raisons d'organisation évidentes.

Signature des parents,

Signature de l'élève,



A fixer au cahier d'avis

Le 3 février 2021

Avis n°	Classe
25	4 ^e

Madame, Monsieur,

Votre enfant suit les cours de 4^e année. Pour l'année scolaire prochaine, vous devez donc effectuer un choix de section.

Voici des informations quant aux choix possibles. Vu les conditions sanitaires et le code rouge maintenu, je vous propose **une réunion Teams le lundi 1er mars 2021 à 18h**. Vous pourrez poser vos questions à la direction ainsi qu'aux professeurs des matières principales des sections proposées.

Principes généraux

- L'élève qui termine ses humanités obtient le CESS (Certificat d'enseignement secondaire supérieur) qui lui donne accès à toutes les écoles d'enseignement supérieur, universitaire ou autre. A l'heure actuelle, seules l'Ecole polytechnique, l'Ecole Royale Militaire et la Faculté de Médecine exigent qu'il réussisse en plus un examen d'entrée.
- Il existe néanmoins des sections d'humanités qui préparent mieux que d'autres à certaines facultés universitaires ou à certaines hautes écoles. Par exemple, il sera extrêmement difficile à un élève n'ayant pas suivi la section latin-grec de réussir des études en langues et lettres anciennes.

L'importance du choix à faire apparaît donc clairement.

Liste des abréviations utilisées ci-après :

LG = latin-grec

LM = latin-mathématique

LS = latin-sciences

MS = math-sciences

SC = sciences

Eco = Sciences économiques



VILLE DE BRUXELLES • STAD BRUSSEL

Département Instruction Publique • Departement Openbaar Onderwijs
Boulevard Anspach 6, 1000 Bruxelles • Anspachlaan 6, 1000 Brussel
www.instructionpublique.bruxelles.be

ATHÉNÉE ADOLPHE MAX

Boulevard Clovis 40 1000 Bruxelles
T. 02 740 24 60 • admax@brunette.brucity.be • www.adolphemax.be

Vous trouverez ci-dessous des indications complémentaires à propos des sections organisées à l'Athénée

	LG			LM	LS	MS	SC	ECO	
	Cours communs à toutes les sections								
Fr.	5								
Ndls									
Angl.									
Hist.									
Géo.									
Ed. phys.									
CPC									
Rlmo/CPC									
Total	21			21	21	21	21	21	
	Cours particuliers aux sections								
	LG-Math	LG-Langues	LG-Art	LM	LS	MS	SC	Eco-Math	Eco-Langues
Sciences	3	3	3	6	6	6	6	3	3
Latin	4	4	4	4	4	-	-	-	-
Grec	4	4	4	-	-	-	-	-	-
Sc.éco	-	-	-	-	-	-	-	4	4
Labo.	-	-	-	-	1	-	2	-	-
Math.	5	3	3	6	5	8	6	6	3
Espa.	-	2	-	-	-	-	-	-	2
Angl. or.	-	-	1	-	-	-	-	-	1
Hist. Art	-	-	1	-	-	-	-	-	-
Total	37	37	37	37	37	35	35	34	34

De la lecture des grilles horaires précédentes, il ressort les considérations suivantes.

Section latin-grec

Cette section permet d'acquérir une remarquable formation en langues modernes et anciennes. Elle prépare à toutes les facultés universitaires et écoles d'enseignement supérieur où le cours de mathématique n'est pas prépondérant :

- ▶ Faculté de Lettres, Traduction et Communication (Information, Langues et Lettres) ;
- ▶ Faculté de Droit et Criminologie ;
- ▶ Instituts de communication, d'information et de journalisme (IHECS) ;
- ▶ Ecoles de traducteurs et interprètes (ISTI, désormais rattaché à l'ULB).

Sections latin-sciences et sciences

Ces sections préparent les élèves à toutes les facultés universitaires et écoles d'enseignement supérieur, spécialement à :

- ▶ Faculté des Sciences (chimie, biologie, agronomie, géographie, géologie, bio-ingénieur,...) ;
- ▶ Faculté de Médecine (médecine, médecine vétérinaire) ;
- ▶ Faculté de Pharmacie ;
- ▶ Ecole de Santé Publique ;
- ▶ Solvay Brussels School of Economics and Management (Solvay, sciences économiques, sciences politiques,...) ;
- ▶ Institut supérieur industriel de Bruxelles (Haute Ecole Paul-Henri Spaak) ;
- ▶ Enseignement supérieur agronomique, économique, paramédical, pédagogique, technique (Haute Ecole Lucia de Brouckère, Haute Ecole Francisco Ferrer).

Sections latin - mathématique et math-sciences (à partir de la 5^e année)

Ces sections préparent les élèves à toutes les facultés universitaires et écoles d'enseignement supérieur où les cours de mathématique et de sciences sont prépondérants :

- ▶ Ecole polytechnique de Bruxelles ;
- ▶ Faculté des Sciences (chimie, biologie, agronomie, géographie, géologie, bio-ingénieur,...) ;
- ▶ Faculté de Médecine (médecine, médecine vétérinaire) ;
- ▶ Faculté de Pharmacie ;
- ▶ Ecole de Santé Publique ;
- ▶ Solvay Brussels School of Economics and Management (Solvay, sciences économiques, sciences politiques,...) ;
- ▶ Faculté des Sciences sociales, politiques et économiques ;
- ▶ Faculté d'Architecture ;
- ▶ Institut supérieur industriel de Bruxelles (Haute Ecole Paul-Henri Spaak) ;
- ▶ Ecole Royale Militaire.

Section langues-économie

La section langues-économie permet aux élèves d'acquérir une remarquable formation en langues modernes. Elle prépare les élèves à toutes les facultés universitaires où les mathématiques et les sciences ne sont pas prépondérantes :

- ▶ Faculté de Droit et Criminologie ;
- ▶ Sciences économiques (ULB) ;
- ▶ Instituts de communication, d'information et de journalisme (IHECS) ;
- ▶ Etudes commerciales (HEFF) ;
- ▶ Ecoles de traducteurs et d'interprètes (ISTI, désormais rattaché à l'ULB).

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire à propos du choix de la section, dans l'école ou dans un autre établissement.

La Préfète des Etudes,

P. DE MEUE

Formulaire à remettre complété et signé au secrétariat MAX (via le délégué), pour le vendredi 05/03/2021, à 8h.

CHOIX DE LA SECTION

Elève : Classe :

Classe choisie pour l'année scolaire prochaine :

- ☐ 5LG - Mathématiques
- ☐ 5LG - Langues
- ☐ 5LG - Arts
- ☐ 5LS
- ☐ 5LM
- ☐ 5MS
- ☐ 5SC
- ☐ 5Eco - Mathématiques
- ☐ 5Eco - Langues
- ☐ 5^e Technique dans une autre école

Section : _____

- ☐ 5^e Professionnelle dans une autre école

Section : _____

Attention : à partir de la 5^e année, le choix d'une section est alors définitif (l'élève devra suivre les cours de 5^e et 6^e année dans la même section).

Ce choix n'est pas définitif et pourra être modifié en fin d'année scolaire sur demande écrite et motivée des parents déposée au secrétariat. Cette demande de changement sera alors soumise à l'approbation de la direction pour des raisons d'organisation évidentes.

Signature des parents,

Signature de l'élève,



A fixer au cahier d'avis

Le 29 janvier 2021

Avis n°	Classe
26	1 ^e
27	2 ^e
23	3 ^e
23	4 ^e
25	5 ^e
25	6 ^e

Chers parents, chers élèves,

Nous rappelons à nos élèves **qu'il est strictement interdit d'occuper le local du salon-lavoir situé à l'angle de la rue de Gravelines et de Pavie sur l'heure de midi et en-dehors des heures de cours**. La fréquentation de ce salon-lavoir est strictement réservée à sa clientèle et ne peut en aucun cas servir d'abri aux élèves pour y manger. **Il est totalement inacceptable, d'un point de vue citoyen, d'y abandonner des détrit**us de nourriture ou de boisson. Il s'agit là d'une attitude qui porte sévèrement atteinte à la bonne réputation de notre Athénée, et qui sera de ce fait sévèrement sanctionnée.

Merci pour votre attention,

La Préfète des Etudes,

P. DE MEUE



VILLE DE BRUXELLES • STAD BRUSSEL

Département Instruction Publique • Departement Openbaar Onderwijs
Boulevard Anspach 6, 1000 Bruxelles • Anspachlaan 6, 1000 Brussel
www.instructionpublique.bruxelles.be

ATHÉNÉE ADOLPHE MAX

Boulevard Clovis 40 1000 Bruxelles
T. 02 740 24 60 • admax@brucity.education • www.adolphemax.be



A fixer au cahier d'avis

Le 2 février 2021

Avis n°	Classe
-	1 ^e
-	2 ^e
24	3 ^e
24	4 ^e
26	5 ^e
26	6 ^e

Chers parents, chers élèves,

La situation pandémique nous obligeant à rester en code rouge, de plus en plus d'élèves nous font part de leurs difficultés à suivre les cours en distanciel. Nous avons donc pris la décision de passer au système « un jour sur deux en présentiel », dès le lundi 8 février, date à laquelle nous aurons atteint un équilibre de semaines de présence entre les groupes 1 et 2 des D2-D3. Le lundi 8 février concernera donc le groupe 1, le mardi 9 le groupe 2, et ainsi de suite.

Nous espérons que ce nouveau schéma, déjà adopté par de nombreuses écoles, remportera l'adhésion de tous et permettra principalement d'éviter à certains élèves des risques de décrochage scolaire.

Merci pour votre attention,

La Préfète des Etudes,

P. DE MEUE



VILLE DE BRUXELLES • STAD BRUSSEL

Département Instruction Publique • Departement Openbaar Onderwijs
Boulevard Anspach 6, 1000 Bruxelles • Anspachlaan 6, 1000 Brussel
www.instructionpublique.bruxelles.be

ATHÉNÉE ADOLPHE MAX

Boulevard Clovis 40 1000 Bruxelles
T. 02 740 24 60 • admax@brucity.education • www.adolphemax.be



A fixer au cahier d'avis

Le 18 janvier 2021

Avis n°	Classe
25	2 ^e

Chers parents, chers élèves,

Les élèves des classes de 2^{ème} bénéficieront d'une animation EVRAS donnée par le planning familial « Aimer Jeune », en collaboration avec le service PSE de l'école. L'animation se déroulera en 2 séances de 1h40. Avant et après chaque séance, les élèves auront cours normalement.

2 LA/SA :

Mardi 19 janvier de 13h15 à 14h55
Mardi 02 février de 8h50 à 10h30

2 LE/SE :

Mardi 26 janvier de 8h50 à 10h30
Mardi 09 février de 13h15 à 14h55

2 LB/SB :

Lundi 1^{er} février de 10h45 à 12h25
Mardi 19 janvier de 10h45 à 12h25

2 LF/SF :

Lundi 08 février de 10h45 à 12h25
Mardi 09 février de 13h15 à 14h55

2 LC/SC :

Mardi 19 janvier de 8h50 à 10h30
Mardi 09 février de 10h45 à 12h25

2 LG/SG :

Mardi 26 janvier de 13h15 à 14h55
Mardi 02 février de 10h45 à 12h25

2 LD/SD :

Lundi 18 janvier de 10h45 à 12h25
Mardi 09 février de 8h50 à 10h30

2 M/SM :

Lundi 25 janvier de 10h45 à 12h25
Mardi 02 février de 13h15 à 14h55

Nous vous remercions pour votre attention.

La Préfète des Etudes,

P. DE MEUE



VILLE DE BRUXELLES • STAD BRUSSEL

Département Instruction Publique • Departement Openbaar Onderwijs
Boulevard Anspach 6, 1000 Bruxelles • Anspachlaan 6, 1000 Brussel
www.instructionpublique.bruxelles.be

ATHÉNÉE ADOLPHE MAX

Boulevard Clovis 40 1000 Bruxelles
T. 02 740 24 60 • admax@brucity.education • www.adolphemax.be



A fixer au cahier d'avis

Le 18 janvier 2021

Avis n°	Classe
-	1 ^e
-	2 ^e
-	3 ^e
21	4 ^e
-	5 ^e
-	6 ^e

Chers parents, chers élèves,

Les élèves de 4^{ème} bénéficieront d'une animation EVRAS donnée par le planning familial « Aimer Jeunes », en collaboration avec le service PSE de l'école. L'animation se déroulera en 2 séances de 1h40. Avant et après chaque séance, les élèves auront cours normalement.

4 LG/LS1/SC1

Lundi 22 février de 10h45 à 12h25

Mardi 02 mars de 10h45 à 12h25

4 LS2/SC2A

Lundi 1^{er} mars de 10h45 à 12h25

Mardi 23 février de 10h45 à 12h25

4 SC2B/SEA

Mardi 23 février de 14h05 à 15h45

Mardi 02 mars de 8h50 à 10h30

4SEB

Mardi 23 février de 8h50 à 10h30

Mardi 02 mars de 14h05 à 15h45

La Préfète des Etudes,

P. DE MEUE



VILLE DE BRUXELLES • STAD BRUSSEL

Département Instruction Publique • Departement Openbaar Onderwijs

Boulevard Anspach 6, 1000 Bruxelles • Anspachlaan 6, 1000 Brussel

www.instructionpublique.bruxelles.be

ATHÉNÉE ADOLPHE MAX

Boulevard Clovis 40 1000 Bruxelles

T. 02 740 24 60 • admax@brucity.education • www.adolphemax.be



A fixer au cahier d'avis

Le 18 janvier 2021

Avis n°	Classe
-	1 ^e
-	2 ^e
21	3 ^e
20	4 ^e
23	5 ^e
23	6 ^e

Chers parents, chers élèves,

Etant donné que ce jeudi 21 janvier la plupart des professeurs seront en formation Teams, tous les élèves du D2 et D3 suivront les cours en distanciel ou effectueront les travaux postés sur Teams par leurs professeurs.

Merci pour votre compréhension.

La Préfète des Etudes,

P. DE MEUE



VILLE DE BRUXELLES • STAD BRUSSEL

Département Instruction Publique • Departement Openbaar Onderwijs
Boulevard Anspach 6, 1000 Bruxelles • Anspachlaan 6, 1000 Brussel
www.instructionpublique.bruxelles.be

ATHÉNÉE ADOLPHE MAX

Boulevard Clovis 40 1000 Bruxelles
T. 02 740 24 60 • admax@brucity.education • www.adolphemax.be



A fixer au cahier d'avis

Le 15 janvier 2021

Avis n°	Classe
23	1 ^e
23	2 ^e
19	3 ^e
18	4 ^e
21	5 ^e
21	6 ^e

Chers parents,
Chers élèves,

Nous avons le plaisir de vous informer qu'une nouvelle éducatrice référente numérique sera présente au sein de l'Athénée les mardis après-midi, mercredis et jeudis matin. Celle-ci sera disponible pour répondre aux questions des élèves et les aider avec leurs difficultés informatiques, avec leurs cours en ligne et les outils numériques. Pour la rencontrer, vous pouvez la contacter via l'adresse suivante : iris.harvent@brucity.education.

Nous sommes également heureux de pouvoir proposer gratuitement une formation aux outils informatiques de base pour les élèves au sein de l'Athénée. Celle-ci se déroulera au local informatique sous forme de séances de 50 minutes, tous les mercredis de 12h25 à 13h15 et de 13h15 à 14h05. Chaque semaine, nous travaillerons sur des outils informatiques différents. Nous pourrions aborder Word, PowerPoint, la création de PDF, etc. Il sera également possible pour les élèves de venir avec leurs propres questions et problèmes, auxquels nous tenterons de trouver des solutions.

Cette formation fonctionnera sans inscription préalable. Chaque élève pourra venir ponctuellement, selon ses besoins. Cependant, un maximum de 15 élèves devra être respecté à chaque séance.

En espérant que cette nouvelle offre d'enseignement rencontrera du succès,

La Préfète des Études,

P. DE MEUE



VILLE DE BRUXELLES • STAD BRUSSEL

Département Instruction Publique • Departement Openbaar Onderwijs
Boulevard Anspach 6, 1000 Bruxelles • Anspachlaan 6, 1000 Brussel
www.instructionpublique.bruxelles.be

ATHÉNÉE ADOLPHE MAX

Boulevard Clovis 40 1000 Bruxelles
T. 02 740 24 60 • admax@brucity.education • www.adolphemax.be



A fixer au cahier d'avis

Le 15 janvier 2021

Avis n°	Classe
24	1 ^e
24	2 ^e
20	3 ^e
19	4 ^e
22	5 ^e
22	6 ^e

Chers parents, chers élèves,

Nous avons le plaisir de vous informer que nous élargissons notre offre de remédiations pour nos élèves, et ce, à partir du lundi 18 janvier 2021.

Nous attirons votre attention sur le fait que des remédiations sont désormais accessibles pour les élèves du cycle supérieur en français, néerlandais, mathématique, physique, chimie et biologie.

Les élèves intéressés par des remédiations se présenteront devant le local indiqué sans inscription préalable.

Nous nous permettons d'insister fortement sur la pertinence de l'organisation de ces remédiations supplémentaires, vu la prolongation du code rouge pour les élèves du D2 et D3, et les besoins de soutien y afférents qu'éprouvent de nombreux élèves.

La Préfète des Etudes,

P. DE MEUE



VILLE DE BRUXELLES • STAD BRUSSEL

Département Instruction Publique • Departement Openbaar Onderwijs
Boulevard Anspach 6, 1000 Bruxelles • Anspachlaan 6, 1000 Brussel
www.instructionpublique.bruxelles.be

ATHÉNÉE ADOLPHE MAX

Boulevard Clovis 40 1000 Bruxelles
T. 02 740 24 60 • admax@brucity.education • www.adolphemax.be



Athénée Adolphe MAX

Enseignement de la Ville de Bruxelles - Instruction Publique

Boulevard Clovis, 40 - 1000 Bruxelles

02/740 24 60 - 02/740 24 88

@ : admax@brucity.education



Bruxelles, le 16 décembre 2020

Avis n°	classe
21	1 ^e
21	2 ^e
-	3 ^e
-	4 ^e
-	5 ^e
-	6 ^e

Concerne : CONSEIL DES ÉLÈVES - REPRÉSENTANTS DES ÉLÈVES AU CONSEIL DE PARTICIPATION

Depuis l'année scolaire 1998-1999, il existe dans l'établissement un Conseil des élèves. Celui-ci comprend les représentants des élèves et tient une dizaine de réunions par an, dans local B11 (préau Max).

Les élèves ont également trois représentants (un par degré) et trois suppléants au sein du Conseil de participation institué dans chaque établissement scolaire par un décret de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Le Conseil de participation est composé de représentants des élèves mais aussi, notamment, de représentants des professeurs et des parents. Il est présidé par Madame la Préfète et se réunit deux fois par an pour discuter du **projet d'établissement**, pour éventuellement le modifier, et pour évaluer sa réalisation chaque année scolaire.

IMPORTANT : Les mandats des représentants des élèves au sein du Conseil de participation sont valables deux ans. Cette année, seul le poste de délégué suppléant pour le premier degré est à pourvoir. Les élèves désirant se présenter comme candidats à ce poste de représentants (D1) peuvent déposer leur candidature en remettant le talon ci-dessous au secrétariat Max, au plus tard le lundi 11 janvier 2021. L'élection aura lieu le mercredi 13 janvier 2021 (bulletin de votes complété par chaque élève) et les résultats seront affichés le vendredi 15 janvier 2021. Afin de transmettre l'avis des élèves au Conseil de participation, les élus sont également tenus de siéger au Conseil des élèves.

La Préfète des Études,

P. DE MEUE

Je soussigné(e),, de la classe de....., désire poser ma candidature pour l'élection des représentants des élèves au Conseil de participation de l'Athénée Adolphe Max pour les mandats couvrant les années scolaires 2020-2021 et 2021-2022.

Date : _____

Signature,

*A remettre au secrétariat(Max) le **lundi 11 janvier 2021** au plus tard.*



A fixer au cahier d'avis

Le 15 décembre 2020

Avis n°	Classe
22	1 ^e
22	2 ^e
18	3 ^e
17	4 ^e
20	5 ^e
20	6 ^e

Chers parents, chers élèves,

Nous vous informons que, vu la prolongation du code rouge jusqu'au 15 janvier 2021 minimum, nous organiserons **la réunion des parents prévue le lundi 4 janvier 2021 de 17h à 20h via Teams uniquement**. Les rendez-vous pourront être pris via Teams, oralement en classe auprès du professeur ou via note des parents dans le journal de classe, montrée par l'élève au professeur concerné.

La possibilité d'obtenir un rendez-vous téléphonique auprès d'un professeur ou, pour les cas exceptionnels, en présentiel, existe également. Ces deux types de demandes se feront par le biais du journal de classe montré par l'élève au professeur et les rendez-vous seront fixés, si nécessaire, à un autre moment que le lundi 4 janvier 2021, afin de permettre aux professeurs d'être disponibles sur Teams.

Veuillez trouver au verso le tableau de prise de rendez-vous.

Merci pour votre attention et votre compréhension.

La Préfète des Etudes,

P. DE MEUE



VILLE DE BRUXELLES • STAD BRUSSEL

Département Instruction Publique • Departement Openbaar Onderwijs
Boulevard Anspach 6, 1000 Bruxelles • Anspachlaan 6, 1000 Brussel
www.instructionpublique.bruxelles.be

ATHÉNÉE ADOLPHE MAX

Boulevard Clovis 40 1000 Bruxelles
T. 02 740 24 60 • admax@brucity.education • www.adolphemax.be

Procédure :

1. Vous barrez les périodes qui ne vous conviennent pas.
2. L'élève soumet la feuille au professeur que vous souhaitez rencontrer.
3. Le professeur y précise une heure de rencontre, prévoyant une période de 10 minutes d'entretien et un battement de 10 minutes entre deux rendez-vous.
4. Les professeurs affichent leur horaire à l'entrée de leur local et respectent l'ordre de passage des parents, dans la mesure du possible. Si vous désirez un plus long entretien, je vous invite à prendre un rendez-vous avec le professeur concerné pour un autre jour via le journal de classe.

Nom de l'élève : **classe :**

	professeur	cours		professeur	cours
16h00			17h30		
16h10			17h40		
16h20			17h50		
16h30			18h00		
16h40			18h10		
16h50			18h20		
17h00			18h30		
17h10			18h40		
17h20			18h50		



VILLE DE BRUXELLES • STAD BRUSSEL

Département Instruction Publique • Departement Openbaar Onderwijs
Boulevard Anspach 6, 1000 Bruxelles • Anspachlaan 6, 1000 Brussel
www.instructionpublique.bruxelles.be

ATHÉNÉE ADOLPHE MAX

Boulevard Clovis 40 1000 Bruxelles
T. 02 740 24 60 • admax@brucity.education • www.adolphemax.be



Athénée Adolphe MAX

Enseignement de la Ville de Bruxelles - Instruction Publique

Boulevard Clovis, 40 - 1000 Bruxelles

02/740 24 60 - 02/740 24 88

@ : admax@brucity.education



Bruxelles, le 14 décembre 2020

Avis n°	classe
21	1 ^e
21	2 ^e
-	3 ^e
-	4 ^e
-	5 ^e
-	6 ^e

Concerne : CONSEIL DES ÉLÈVES - REPRÉSENTANTS DES ÉLÈVES AU CONSEIL DE PARTICIPATION

Depuis l'année scolaire 1998-1999, il existe dans l'établissement un Conseil des élèves. Celui-ci comprend les représentants des élèves et tient une dizaine de réunions par an, dans local B11 (préau Max).

Les informations concernant le Conseil des élèves - composition, rôles, etc.- feront l'objet d'un avis spécifique.

Les élèves ont également trois représentants (un par degré) et trois suppléants au sein du Conseil de participation institué dans chaque établissement scolaire par un décret de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Le Conseil de participation est composé de représentants des élèves mais aussi, notamment, de représentants des professeurs et des parents. Il est présidé par Madame la Préfète et se réunit deux fois par an pour discuter du **projet d'établissement**, pour éventuellement le modifier, et pour évaluer sa réalisation chaque année scolaire.

IMPORTANT : Les mandats des représentants des élèves au sein du Conseil de participation sont valables deux ans. Cette année, seul le poste de délégué suppléant pour le premier degré est à pourvoir. Les élèves désirant se présenter comme candidats à ce poste de représentants (DI) peuvent déposer leur candidature en remettant le talon ci-dessous à M. Izmar au secrétariat Max, au plus tard le lundi 11 janvier 2021. L'élection aura lieu le mercredi 13 janvier 2021 (bulletin de votes complété par chaque élève) et les résultats seront affichés le vendredi 15 janvier 2021. Afin de transmettre l'avis des élèves au Conseil de participation, les élus sont également tenus de siéger au Conseil des élèves.

La Préfète des Études,

P. DE MEUE

Je soussigné(e),, de la classe de....., désire poser ma candidature pour l'élection des représentants des élèves au Conseil de participation de l'Athénée Adolphe Max pour les mandats couvrant les années scolaires 2020-2021 et 2021-2022.

Date : _____

Signature,

*A remettre au secrétariat(Max) le **lundi 11 janvier 2021** au plus tard.*



A fixer au cahier d'avis

Le 4 décembre 2020

Avis n°	Classe
20	1 ^e
20	2 ^e
17	3 ^e
16	4 ^e
19	5 ^e
19	6 ^e

Chers parents, chers élèves,

Voici un petit **rappel de l'organisation de cette fin d'année civile.**

Du lundi 14 au vendredi 18 décembre 2020, les cours se dérouleront « normalement » : à 100 % en présentiel pour le D1, en hybridation pour les D2-D3.

A partir du mardi 15/12, et ce jusqu'au vendredi 18/12 : distribution des bulletins dans les classes.

Le lundi 14/12, pour cause de conseils de classe, seront licenciés à 14h55 : les 3LSD-SESA-1LE-1LF-1LA-1LDgr2-3SESB-3LSC.

Le mardi 15/12, pour cause de conseils de classe, seront licenciés à 14h55 : les 5LM-LS-MS-Sc-2LD/SD-3LG-LSA-3LSB.

Le jeudi 17/12, pour cause de conseils de classe, seront licenciés à 14h55 : les 3LG-LSA-2LD/SD-2LG/SG-2M/SM-2LF/SF-2LB/SB.

En souhaitant bon courage à tous nos élèves pour la préparation de cette fin d'année si particulière, bien à vous,

La Préfète des Etudes,

P. DE MEUE



VILLE DE BRUXELLES • STAD BRUSSEL

Département Instruction Publique • Departement Openbaar Onderwijs
Boulevard Anspach 6, 1000 Bruxelles • Anspachlaan 6, 1000 Brussel
www.instructionpublique.bruxelles.be

ATHÉNÉE ADOLPHE MAX

Boulevard Clovis 40 1000 Bruxelles
T. 02 740 24 60 • admax@brucity.education • www.adolphemax.be



A fixer au cahier d'avis

Le 18 novembre 2020

Avis n°	Classe
-	1 ^e
-	2 ^e
-	3 ^e
-	4 ^e
17	5 ^e
17	6 ^e

Chers parents, chers élèves,

Je vous informe que les ateliers philo normalement prévus pour le jeudi 26/11 sont postposés à une date encore indéterminée, qui dépend du retour à un présentiel à 100% pour le D3.

En effet, j'ai jugé bon de ne pas encore empiéter sur le peu de présentiel qui nous reste, d'autant plus que nous n'aurions que des demi groupes.

Merci pour votre compréhension.

La Préfète des Etudes,

P. DE MEUE



VILLE DE BRUXELLES • STAD BRUSSEL

Département Instruction Publique • Departement Openbaar Onderwijs
Boulevard Anspach 6, 1000 Bruxelles • Anspachlaan 6, 1000 Brussel
www.instructionpublique.bruxelles.be

ATHÉNÉE ADOLPHE MAX

Boulevard Clovis 40 1000 Bruxelles
T. 02 740 24 60 • admax@brucity.education • www.adolphemax.be



A fixer au cahier d'avis

Le 27 octobre 2020

Avis n°	Classe
18	1 ^e
18	2 ^e
-	3 ^e
-	4 ^e
-	5 ^e
-	6 ^e

Chers parents, chers élèves,

Comme mentionné dans un avis précédent, notre Athénée passera à l'enseignement à distance via Teams le mercredi 28, le jeudi 29 et le vendredi 30 octobre 2020. Néanmoins, **les élèves du premier degré qui le souhaitent pourront venir suivre les enseignements à distance au sein de l'école afin de bénéficier de l'encadrement et de tous les outils pédagogiques et informatiques nécessaires.**

Les élèves suivront scrupuleusement l'horaire des cours et leurs professeurs donneront soit cours via Teams, soit posteront du travail sur cette plateforme.

J'insiste fortement sur le fait que ces trois jours à venir sont des jours d'obligation scolaire, où les cours continuent.

Je précise également que les lundi 9 et mardi 10 novembre seront, eux, de véritables jours de congé, en prolongation du congé d'automne.

La reprise en présentiel est pour l'instant prévue pour le jeudi 12 novembre 2020. En cas de nouvelle mesure ministérielle, un avis sera publié sur notre site www.adolphemax.be.

La Préfète des Etudes,

P. DE MEUE



VILLE DE BRUXELLES • STAD BRUSSEL

Département Instruction Publique • Departement Openbaar Onderwijs
Boulevard Anspach 6, 1000 Bruxelles • Anspachlaan 6, 1000 Brussel
www.instructionpublique.bruxelles.be

ATHÉNÉE ADOLPHE MAX

Boulevard Clovis 40 1000 Bruxelles
T. 02 740 24 60 • admax@brucity.education • www.adolphemax.be



A fixer au cahier d'avis

Le 26 octobre 2020

Avis n°	Classe
17	1 ^e
17	2 ^e
15	3 ^e
14	4 ^e
16	5 ^e
16	6 ^e

Chers parents, chers élèves,

Vos enfants auront reçu, ces lundi 26 mardi 27 octobre 2020, un bulletin dont la forme nouvelle a été proposée par notre Pouvoir Organisateur.

En ce qui concerne les élèves écartés pour raisons sanitaires, le bulletin leur sera transmis par voie postale.

Les modalités de la **réunion des parents prévue le mardi 27 octobre** ont été modifiées : elle aura lieu non pas en présentiel, mais **via Teams, sur rendez-vous, entre 17 et 20h** (au lieu de 16 à 19h).

Tout autre rendez-vous peut également être pris avec les professeurs, par téléphone, en déposant la demande au secrétariat (02/740 24 60). Le professeur concerné rappellera ensuite les parents.

D'autre part, comme annoncé hier soir dans les médias, notre Athénée passera à **l'enseignement à distance via Teams le mercredi 28, le jeudi 29 et le vendredi 30 octobre 2020**.

Les élèves suivront scrupuleusement l'horaire des cours et leurs professeurs donneront soit cours via Teams, soit posteront du travail sur cette plateforme.

J'insiste fortement sur le fait que ces trois jours à venir sont des jours d'obligation scolaire, où les cours continuent.

Je précise également que les lundi 9 et mardi 10 novembre seront, eux, de véritables jours de congé, en prolongation du congé d'automne.

La reprise en présentiel est pour l'instant prévue pour le jeudi 12 novembre 2020. En cas de nouvelle mesure ministérielle, un avis sera publié sur notre site www.adolphemax.be.

Tout problème de connexion sera relayé à M.Lonero (EliErmete.Lonero@brucity.education), toute autre question administrative/pédagogique me sera transmise (Pascale.Demeue@brucity.education).

Merci de bien veiller à envoyer les certificats ou les annonces de maladie aux éducateurs concernés :

Elèves de 1^{ère} : Mme Languillier Fiona.Languillier@brucity.education
de 2^{ème} : Mme Duret Aurore.Duret@brucity.education
de 3^{ème} : Mme Ounnas Kaoutar.Ounnas@brucity.education
de 4^{ème} : M. Dell'Aria Y.dellaria@brucity.education
de 5^{ème} et 6^{ème} : Mme Claeys Pascale.Claeys@brucity.education

En vous remerciant pour votre attention et votre collaboration à domicile vis-à-vis de la scolarité de vos enfants,

La Préfète des Etudes,

P. DE MEUE



VILLE DE BRUXELLES • STAD BRUSSEL

Département Instruction Publique • Departement Openbaar Onderwijs
Boulevard Anspach 6, 1000 Bruxelles • Anspachlaan 6, 1000 Brussel
www.instructionpublique.bruxelles.be

ATHÉNÉE ADOLPHE MAX

Boulevard Clovis 40 1000 Bruxelles
T. 02 740 24 60 • admax@brucity.education • www.adolphemax.be



A fixer au cahier d'avis

Le 23 octobre 2020

Avis n°	Classe
16	1 ^e
16	2 ^e
-	3 ^e
-	4 ^e
-	5 ^e
-	6 ^e

Chers parents, chers élèves,

Un accueil sera organisé par la Ville de Bruxelles les 9 et 10 novembre à l'attention des élèves du 1^{er} degré (1^{ère} et 2^{ème} années) dont les parents ne peuvent assurer la garde de leur(s) enfant(s).

Merci de communiquer les noms des élèves concernés au secrétariat (02/740 24 60, de 7h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h) pour le mardi 27 octobre au plus tard.

Bien cordialement,

La Préfète des Etudes,

P. DE MEUE



VILLE DE BRUXELLES • STAD BRUSSEL

Département Instruction Publique • Departement Openbaar Onderwijs
Boulevard Anspach 6, 1000 Bruxelles • Anspachlaan 6, 1000 Brussel
www.instructionpublique.bruxelles.be

ATHÉNÉE ADOLPHE MAX

Boulevard Clovis 40 1000 Bruxelles
T. 02 740 24 60 • admax@brucity.education • www.adolphemax.be



A fixer au cahier d'avis

Le 23 octobre 2020

Avis n°	Classe
15	1 ^e
15	2 ^e
14	3 ^e
13	4 ^e
15	5 ^e
15	6 ^e



Objet : Rappel des mesures sanitaires + modification des modalités de la réunion des parents du 27.10.20

Chers parents, chers élèves,

La période difficile et chaotique que nous traversons, vu le nombre croissant d'élèves et de professeurs en quarantaine, nous amène à réorganiser certains points et à rappeler l'importance du respect des mesures sanitaires par les élèves.

Je me permets de rappeler à tous les parents que l'école ne fournit plus de masque, et **qu'il est donc impératif que votre enfant arrive tous les jours avec deux masques, à changer toutes les quatre heures**. Il en va de la santé de tous, merci de penser à protéger votre enfant qui, à son tour, protégera les autres.

Les horaires d'accessibilité au secrétariat pour les élèves vont être modifiés. **Le secrétariat ne sera désormais accessible aux élèves, pendant la période de crise sanitaire, qu'aux heures suivantes : de 7h30 à 8h30, de 10h30 à 10h45, et de 14h05 à 16h.**

Enfin, le nombre d'heures de fourche étant susceptible d'augmenter, vu la situation, tout élève doit donc se présenter à l'école avec du travail à effectuer, des exercices, des devoirs, et **avec au moins un livre à lire**. Notre campagne « Jamais sans mon livre » avait par ailleurs été initiée en ce sens l'année passée déjà. Merci, en tant que parents, de veiller à ce que votre enfant glisse un livre dans son cartable.

Attention : Les nouvelles mesures sanitaires prévues dans la circulaire 7796 du 21/10 m'obligent à modifier les modalités de la réunion des parents du mardi 27/10. Celle-ci aura donc lieu via Teams, sur rendez-vous, mais de 17 à 20h, afin de permettre aux professeurs ayant cours jusqu'à 15h45 de rejoindre leur domicile. Nous proposons aux parents qui le souhaitent (notamment, les parents ne disposant pas de Teams) de prendre un rendez-vous téléphonique avec un professeur via le secrétariat (02 740 24 60, de 7h30 à 12h25 et de 13h30 à 16h). Celui-ci prendra note de la demande et la transmettra au professeur concerné.

Pour la suite des éventuelles nouvelles mesures liées au passage en « code orange » à partir du 12 novembre, mais avec 100 % de présentiel recommandé, je suis en attente d'informations de notre PO. Si des changements devaient avoir lieu dans les horaires, un avis sera évidemment communiqué aux élèves, et également posté sur notre site.

En vous remerciant pour votre attention,

La Préfète des Etudes,

P. DE MEUE



VILLE DE BRUXELLES • STAD BRUSSEL

Département Instruction Publique • Departement Openbaar Onderwijs
Boulevard Anspach 6, 1000 Bruxelles • Anspachlaan 6, 1000 Brussel
www.instructionpublique.bruxelles.be

ATHÉNÉE ADOLPHE MAX

Boulevard Clovis 40 1000 Bruxelles
T. 02 740 24 60 • admax@brucity.education • www.adolphemax.be



A fixer au cahier d'avis

Le 21 octobre 2020

Avis n°	Classe
14	1 ^e
14	2 ^e
13	3 ^e
12	4 ^e
14	5 ^e
14	6 ^e

Chers parents,

Le Mardi 27 octobre se tiendra une réunion des parents en présentiel, de 16 à 19h.

Les élèves de 1^{ère} et 2^{ème} année recevront leur bulletin le lundi 26 et mardi 27 octobre, les élèves des autres degrés recevront, de la part de leurs professeurs, une estimation du travail accompli jusqu'ici. **Nous vous conseillons vivement de prendre connaissance de ces résultats et observations, notamment suite aux mois de confinement. Face à la crise sanitaire et aux obligations d'hybridation des apprentissages, une mise au point avec les professeurs de votre enfant nous paraît cruciale en ce début d'année.**

Les mesures sanitaires suivantes seront mises en place :

- **uniquement sur rendez-vous** via le formulaire ci-joint ;
- **un seul parent autorisé** par élève ;
- le parent veillera à être **ponctuel**, afin de ne pas provoquer des files d'attentes inutiles dans les couloirs;
- le professeur se tiendra strictement au **temps de visite imparti** ;
- le professeur et le parent d'élève, l'élève lui-même, seront **tous masqués** ;
- le professeur sera **séparé** des parents par 2 bancs d'écart, le **local** sera aéré ;
- du **gel hydro-alcoolique** sera mis à disposition à l'entrée de chaque classe.

Vous aurez l'occasion de rencontrer les professeurs de votre enfant en suivant la procédure décrite au verso de la page.

La Préfète des Etudes,

P. DE MEUE



VILLE DE BRUXELLES • STAD BRUSSEL

Département Instruction Publique • Departement Openbaar Onderwijs
Boulevard Anspach 6, 1000 Bruxelles • Anspachlaan 6, 1000 Brussel
www.instructionpublique.bruxelles.be

ATHÉNÉE ADOLPHE MAX

Boulevard Clovis 40 1000 Bruxelles
T. 02 740 24 60 • admax@brucity.education • www.adolphemax.be

Procédure :

1. Vous barrez les périodes qui ne vous conviennent pas.
2. L'élève soumet la feuille au professeur que vous souhaitez rencontrer.
3. Le professeur y précise une heure de rencontre, prévoyant une période de 10 minutes d'entretien et un battement de 10 minutes entre deux rendez-vous.
4. Les professeurs affichent leur horaire à l'entrée de leur local et respectent l'ordre de passage des parents, dans la mesure du possible. Si vous désirez un plus long entretien, je vous invite à prendre un rendez-vous avec le professeur concerné pour un autre jour via le journal de classe.

Nom de l'élève : **classe :**

	professeur	cours		professeur	cours
16h00			17h30		
16h10			17h40		
16h20			17h50		
16h30			18h00		
16h40			18h10		
16h50			18h20		
17h00			18h30		
17h10			18h40		
17h20			18h50		

A fixer au cahier d'avis

Le 15 octobre 2020

Avis n°	Class e
-	1 ^e
-	2 ^e
-	3 ^e
-	4 ^e
13	5 ^e
13	6 ^e

Objet : **Atelier stage civique**

Jeudi 29 octobre, nous organisons une matinée « Stage Civique » pour les élèves de 5^{ème} année.

- Un atelier site web (+ candidature) présenté par Madame Rodrique.
- Un atelier philo présenté par mesdames Desmet et Defoin.

Les élèves du groupe A (5 ECM - 5ECL - 5 LG) Local D6

8h00 - 9h40 : Site Web (+ candidature)

9h40 - 11h35 : Atelier philo

Les élèves du groupe B (5 LS - 5LM - 5SC - 5 MS) Local D11

8h00 - 9h40 : Atelier philo

9h40 - 11h35 : Site Web (+ candidature)

.

Attention : **5^{èmes} éco et latin langues, veuillez bien prendre note de cet horaire exceptionnel.**

Tout retard ou absence devra être justifié(e) !

La Préfète des Etudes,
P. DE MEUE



A fixer au cahier d'avis

Le 08 octobre 2020

Avis n°	Class e
-	1 ^e
-	2 ^e
-	3 ^e
-	4 ^e
12	5 ^e
12	6 ^e

Objet : Mini-Entreprises

Chers parents,
Chers élèves,

Un représentant des mini-entreprises organisera la semaine prochaine une séance d'information pour les élèves de 5^{ème} et 6^{ème} année.

Lundi 12 octobre à 8h50 : 5èmes - Groupe 1 (Latin-Grec ; Eco-Langues ; Eco-Math)

Attention : Habituellement ce groupe commence à 9h40.

La présence des élèves est obligatoire même pour ceux qui ne sont pas intéressés.

Vendredi 16 octobre à 12h25 : 5èmes - Groupe 2 (Latin-Math ; Latin-Sciences ; Math- sciences ; Sciences)

Vendredi 16 octobre à 12h25 : Rhétos

La présentation se fera au local géographie

La Préfète des Etudes,

P. DE MEUE



VILLE DE BRUXELLES • STAD BRUSSEL

Département Instruction Publique • Departement Openbaar Onderwijs
Boulevard Anspach 6, 1000 Bruxelles • Anspachlaan 6, 1000 Brussel
www.instructionpublique.bruxelles.be

ATHÉNÉE ADOLPHE MAX

Boulevard Clovis 40 1000 Bruxelles
T. 02 740 24 60 • admax@brucity.education • www.adolphemax.be



A fixer au cahier d'avis

Jeudi, le 08 octobre 2020

Avis n°	Classe
13	1 ^e
13	2 ^e
12	3 ^e
11	4 ^e
11	5 ^e
11	6 ^e

Objet : Annulation des voyages scolaires pour 2020/2021

Chers parents, chers élèves,

Nous sommes au regret de vous informer que tous les voyages scolaires seront cette année annulés pour raisons sanitaires.

En effet, les incertitudes par rapport à l'évolution du virus nous incitent à la plus grande prudence et à la prise de risques minimale. Il est absolument impossible de prévoir quelle serait la composition précise des groupes classes et des professeurs au moment du départ (cf. quarantaines possible des élèves, mais aussi des professeurs accompagnateurs).

Devant les difficultés organisationnelles et le risque de contamination, nous préférons jouer la carte de la prudence en renonçant à l'organisation de ces voyages.

En espérant que vous comprendrez notre décision, prise après mûre réflexion, nous vous adressons nos meilleures salutations.

La Préfète des Etudes,

P. DE MEUE



VILLE DE BRUXELLES • STAD BRUSSEL

Département Instruction Publique • Departement Openbaar Onderwijs
Boulevard Anspach 6, 1000 Bruxelles • Anspachlaan 6, 1000 Brussel
www.instructionpublique.bruxelles.be

ATHÉNÉE ADOLPHE MAX

Boulevard Clovis 40 1000 Bruxelles
T. 02 740 24 60 • admax@brunette.brucity.be • www.adolphemax.be



A fixer au cahier d'avis

Avis n°	Classe
12	1 ^e
-	2 ^e
11	3 ^e
10	4 ^e
10	5 ^e
10	6 ^e

Le 23 septembre 2020

Chers parents, chers élèves,

En raison d'une réunion des professeurs ce lundi 28 septembre 2020, les cours seront suspendus pour tous les élèves à 14h55.

Merci de prendre bonne note de cette information.

La Préfète des Etudes,

P. DE MEUE



VILLE DE BRUXELLES • STAD BRUSSEL

Département Instruction Publique • Departement Openbaar Onderwijs
Boulevard Anspach 6, 1000 Bruxelles • Anspachlaan 6, 1000 Brussel
www.instructionpublique.bruxelles.be

ATHÉNÉE ADOLPHE MAX

Boulevard Clovis 40 1000 Bruxelles
T. 02 740 24 60 • admax@brucity.education • www.adolphemax.be



A fixer au cahier d'avis

Le 18 septembre 2020

Avis n°	Classe
11	1 ^e
10	2 ^e
10	3 ^e
-	4 ^e
-	5 ^e
-	6 ^e

Chers parents, chers élèves,

Dans le cadre des **remédiations pour le cycle inférieur**, veuillez prendre connaissance de leur **organisation**, qui sera **effective à partir du lundi 28 septembre 2020**.

Vu les conséquences du confinement sur l'apprentissage des élèves, **un maximum d'élèves, parmi ceux qui en ont besoin, se verront inscrits en remédiation par leurs professeurs.**

Le lundi, à 13h15, seront proposées aux élèves de 1^{ère} année les remédiations suivantes :

Français – Mme Bavay
Français – Mme Van Helzie via Teams au D6
Latin – Mme De Winter
Néerlandais-- Mme Pellegrin
Mathématique – Mme Lourens
Mathématique – Mme Fkihi

Les élèves sans besoin spécifique se retrouveront simultanément à l'étude active.

Le mardi, à 13h15, seront proposées aux élèves de 2^{ème} année les remédiations suivantes :

Français – Mme Bavay
Français – Mme Stockmans
Français – Mme Van Helzie via Teams au D6
Néerlandais-- Mme Pellegrin
Mathématique – M. De Wergifosse
Latin – Mme Vande Voorde

Les élèves sans besoin spécifique se retrouveront simultanément à l'étude active.

D'autre part, les remédiations suivantes seront proposées à nos élèves de 1^{ère}, 2^{ème} **ET 3^{ème} année:**

Mathématique

- M. De Wergifosse : le lundi de 15h45 à 16h35
le mercredi à 12h25 ET à 13h15
- M. Franckx : le jeudi à 15h

Français

Mme Van Helzie : le lundi à 15h45 via Teams au D6
Mme Bavay : le jeudi à 12h25
le vendredi à 12h25 (pour les élèves de 3^{ème} uniquement, vu l'horaire)

Merci, en tant que parents, de bien insister auprès de vos enfants pour qu'ils participent aux remédiations que notre école organise, afin que tout puisse être mis en place pour combler d'éventuelles lacunes dans les matières de base.

En vous remerciant pour votre attention,

La Préfète des Etudes,

P. DE MEUE



VILLE DE BRUXELLES • STAD BRUSSEL

Département Instruction Publique • Departement Openbaar Onderwijs
Boulevard Anspach 6, 1000 Bruxelles • Anspachlaan 6, 1000 Brussel
www.instructionpublique.bruxelles.be

ATHÉNÉE ADOLPHE MAX

Boulevard Clovis 40 1000 Bruxelles
T. 02 740 24 60 • admax@brucity.education • www.adolphemax.be



A fixer au cahier d'avis

Le 15 septembre 2020

Avis n°	Classe
10	1 ^e
9	2 ^e
9	3 ^e
9	4 ^e
9	5 ^e
9	6 ^e

Chers parents, chers élèves,

Afin de permettre à tous nos élèves de pouvoir suivre les cours via **TEAMS**, notre Pouvoir Organisateur met à disposition des élèves un certain nombre, limité, d'ordinateur.

Merci de nous informer, via le coupon ci-dessous, d'un besoin éventuel d'ordinateur pour votre enfant. Le coupon est à remettre au secrétariat pour **le jeudi 17 septembre au plus tard.**

Merci pour votre compréhension.

La Préfète des Etudes,

P. DE MEUE

Je soussigné, mère/père de _____, classe _____, certifie sur l'honneur que mon enfant ne dispose d'aucun ordinateur à domicile.

Fait à _____, le _____

Signature des parents :



VILLE DE BRUXELLES • STAD BRUSSEL

Département Instruction Publique • Departement Openbaar Onderwijs
Boulevard Anspach 6, 1000 Bruxelles • Anspachlaan 6, 1000 Brussel
www.instructionpublique.bruxelles.be

ATHÉNÉE ADOLPHE MAX

Boulevard Clovis 40 1000 Bruxelles
T. 02 740 24 60 • admax@brucity.education • www.adolphemax.be



A fixer au cahier d'avis

Le 11 septembre 2020

Avis n°	Classe
9	1 ^e
8	2 ^e
8	3 ^e
8	4 ^e
8	5 ^e
8	6 ^e

Chers parents, chers élèves,

Nous vous informons qu'au vu de la situation sanitaire, notre Pouvoir Organisateur a décidé de suspendre exceptionnellement les activités sportives et/ou culturelles liées au projet d'établissement pour l'année scolaire 2020-2021.

Merci pour votre compréhension.

La Préfète des Etudes,

P. DE MEUE



VILLE DE BRUXELLES • STAD BRUSSEL

Département Instruction Publique • Departement Openbaar Onderwijs
Boulevard Anspach 6, 1000 Bruxelles • Anspachlaan 6, 1000 Brussel
www.instructionpublique.bruxelles.be

ATHÉNÉE ADOLPHE MAX

Boulevard Clovis 40 1000 Bruxelles
T. 02 740 24 60 • admax@brucity.education • www.adolphemax.be



A fixer au cahier d'avis

Avis n°	Classe
7	1 ^e
-	2 ^e
-	3 ^e
-	4 ^e
-	5 ^e
-	6 ^e

Le 10 septembre 2020

Chers parents, chers élèves,

Le **lundi 14 septembre 2020 à 18h** aura lieu une soirée d'accueil à destination des parents des élèves de 1^{ère} année.

Cette soirée est d'une importance capitale pour la bonne intégration de votre enfant dans notre athénée.

Vu les mesures Covid, un seul parent – masqué- par famille sera autorisé.

Merci pour votre compréhension.

La Préfète des Etudes,

P. DE MEUE



VILLE DE BRUXELLES • STAD BRUSSEL

Département Instruction Publique • Departement Openbaar Onderwijs
Boulevard Anspach 6, 1000 Bruxelles • Anspachlaan 6, 1000 Brussel
www.instructionpublique.bruxelles.be

ATHÉNÉE ADOLPHE MAX

Boulevard Clovis 40 1000 Bruxelles
T. 02 740 24 60 • admax@brucity.education • www.adolphemax.be



A fixer au cahier d'avis

Avis n°	Classe
8	1 ^e
7	2 ^e
7	3 ^e
7	4 ^e
7	5 ^e
7	6 ^e

Le 10 septembre 2020

Chers parents, chers élèves,

Depuis ce lundi 7 septembre, le secrétariat a déménagé pour des raisons de confort et d'efficacité organisationnelle. Désormais, il se trouve dans le préau Carter, 3^{ème} porte à droite en rentrant dans l'école.

Merci de prendre bonne note de cette information.

La Préfète des Etudes,

P. DE MEUE



VILLE DE BRUXELLES • STAD BRUSSEL

Département Instruction Publique • Departement Openbaar Onderwijs
Boulevard Anspach 6, 1000 Bruxelles • Anspachlaan 6, 1000 Brussel
www.instructionpublique.bruxelles.be

ATHÉNÉE ADOLPHE MAX

Boulevard Clovis 40 1000 Bruxelles
T. 02 740 24 60 • admax@brucity.education • www.adolphemax.be



A fixer au cahier d'avis

Le 9 septembre 2020

Avis n°	Classe
6	1 ^e
6	2 ^e
6	3 ^e
6	4 ^e
6	5 ^e
6	6 ^e

Chers parents, chers élèves,

Permettez-moi, en cette première « vraie » semaine de rentrée, de vous rappeler quelques points importants relatifs à l'organisation de l'école pour cette année scolaire 2020-21:

1. **Repas** : cette semaine du 7 au 11 septembre 2020, les élèves de 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} année mangent obligatoirement leur repas froid (sandwich ou autre apporté du domicile) dans leur classe. En effet, les cartes d'autorisation de sortie ne seront disponibles qu'à partir du lundi 14 septembre. Les élèves du cycle supérieur, y étant autorisés par leurs parents, peuvent par contre déjà sortir. Pour rappel, des repas chauds (à commander via le lien <https://repascolaires.lescuisinesbruxelloises.be>, ou via le dépliant distribué le vendredi 4 septembre) ne seront accessibles qu'aux élèves de 1^{ères} et 2^{ème} année, et ce à partir du lundi 14 septembre. Le vente de sandwiches reprendra dans le préau Carter dès le lundi 14 septembre à 12h25 et 13h15.
2. Entre 12h25 et 14h05, il est **formellement interdit à nos élèves de stationner dans l'entrée de la crèche située face à notre école**, rue de Gravelines. Outre les désagréments qu'ils causeraient ainsi à tout parent entrant ou sortant de la crèche avec poussette ou autre, ils augmenteraient de manière irresponsable les risques de contamination Covid-19. La direction de la crèche sera intransigeante par rapport à l'accès de son établissement, il en ira de même de notre part.
3. **Où doivent se trouver les élèves dès leur entrée dans l'école ?**

7h30 1^{ères} Préau Carter (= le 1^{er} préau quand on rentre)
2^{èmes}/3^{èmes} Préau Max (= le 2^{ème} préau)

Attention : à 7h40, les élèves de 1^{ère} à 3^{ème} rejoignent leur cour de récréation respective. 1^{ères} : cour Carter, 2^{èmes}/3^{èmes} : cour Max, SAUF en cas de pluie : les élèves restent alors dans leurs préaux respectifs.



VILLE DE BRUXELLES • STAD BRUSSEL

Département Instruction Publique • Departement Openbaar Onderwijs
 Boulevard Anspach 6, 1000 Bruxelles • Anspachlaan 6, 1000 Brussel
www.instructionpublique.bruxelles.be

ATHÉNÉE ADOLPHE MAX

Boulevard Clovis 40 1000 Bruxelles
 T. 02 740 24 60 • admax@brucity.education • www.adolphemax.be

4èmes : 2^{ème} étage Carter

5èmes/6èmes : 2^{ème} étage Max.

10h30 1ères Cour Carter (Préau Carter si pluie)

2èmes/3èmes Cour Max (Préau Max si pluie).

4èmes 2^{ème} étage Carter

5èmes/6èmes 2^{ème} étage Max.

4. **Sorties : le vendredi uniquement, les élèves de 1^{ère} et de 2^{ème} sortiront à 13h15 par la Cour Carter**, et non par l'entrée principale de l'école. Ceci afin d'éviter un afflux inutile d'élèves dans l'entrée Gravelines.

Merci d'être attentifs à ces diverses consignes pour une application fluide de celles-ci au quotidien.

Cordialement,

La Préfète des Etudes,

P. DE MEUE



Le 4 septembre 2020

Chers parents, chers élèves,

Les repas chauds seront, à partir de cette année scolaire, à commander en ligne via le site **<https://repasscolaires.lescuisinesbruxelloises.be>**

La livraison des repas débutera le lundi 14 septembre 2020. Ce premier jour de repas sera effectif pour autant que les services des cuisines bruxelloises reçoivent la fiche d'inscription complétée et signée au plus tard le mercredi 9 septembre 2020 ou que vous vous serez enregistrés sur le site d'inscription en ligne avant cette même date.

Attention : Cette année, pour des raisons de mesures sanitaires liées au COVID-19, seuls les élèves de 1^{ère} et 2^{ème} année pourront bénéficier des repas chauds.

La Préfète des Etudes,

P. DE MEUE



VILLE DE BRUXELLES • STAD BRUSSEL

Département Instruction Publique • Departement Openbaar Onderwijs
Boulevard Anspach 6, 1000 Bruxelles • Anspachlaan 6, 1000 Brussel
www.instructionpublique.bruxelles.be

ATHÉNÉE ADOLPHE MAX

Boulevard Clovis 40 1000 Bruxelles
T. 02 740 24 60 • admax@brucity.education • www.adolphemax.be

Le 4 septembre 2020

Chers parents, chers élèves,

Conformément à la circulaire 7594 du 19 mai 2020, je vous communique ci-dessous le calendrier et les modalités de délibérations et de recours éventuels :

1) Communication des décisions de délibérations :

a- L'élève a réussi :

- ° élève de 2^{ème} : il se voit octroyer le CE1D, qui peut être accompagné d'un plan de remédiation
- ° élève de 3^{ème} : il se voit octroyer une AOA (Attestation d'Orientation A)
- ° élève de 4^{ème} : il se voit octroyer le CES2D
- ° élève de 5^{ème} : il se voit octroyer une AOA (Attestation d'Orientation A)
- ° élève de 6^{ème} : il se voit octroyer le CESS

b- L'élève peut passer dans l'année supérieure, à condition de changer de type d'enseignement ou d'option : il se voit octroyer une AOB (Attestation d'Orientation B, qui restreint son accès à certaines conditions)

Remarque : Les élèves de 1^{ère} année passent automatiquement en 2^{ème} année.

2) Les recours internes :

a- Dépôt des recours :

Les parents de l'élève mineur ou l'élève majeur disposent d'au moins 2 jours ouvrables après la communication des résultats pour informer la Direction, Mme De Meue, de leur volonté de contester la décision du Conseil de classe.

J'attire votre attention sur le fait qu'une réunion des parents sera organisée en présentiel **le vendredi 4 septembre 2020 de 16h à 18h** et que **l'introduction d'un recours interne nécessite une prise de rendez-vous avec la direction via le secrétariat (02/740.24.60). La date limite de dépôt des recours internes est fixée au lundi 7 septembre 2020 à 15h.**

b- Notification des décisions de recours internes :

La Direction notifie la décision du recours interne et sa motivation au plus tard le 9 septembre 2020 pour les décisions du Conseil de classe à l'issue de l'ajournement.

Ce document mentionnera la possibilité d'introduction d'un recours externe pour les décisions relatives à des décisions du Conseil de classe.

La décision de la conciliation interne sera notifiée aux parents de l'élève mineur ou à l'élève majeur par envoi électronique avec accusé de réception et par envoi postal recommandé.

3) Les recours externes :

Pour autant qu'ils aient épuisé la procédure de conciliation interne, les parents de l'élève mineur ou l'élève majeur peuvent introduire un recours externe contre une décision d'échec ou de réussite avec restriction jusqu'au cinquième jour ouvrable scolaire qui suit la notification de la décision pour les décisions de seconde session, par courrier recommandé, à l'adresse suivante :

Direction générale de l'Enseignement obligatoire Conseil de recours contre les décisions des conseils de classe de l'enseignement secondaire – Enseignement de caractère non confessionnel

Bureau 1F140 Rue Adolphe Lavallée, 1
1080 Bruxelles

Le recours est adressé par lettre recommandée à l'Administration. Copie du recours doit être adressée par les requérants, le même jour, également par lettre recommandée, à la Direction de l'école. La procédure de recours externe n'est prévue QUE pour contester les attestations de réussite partielle/restrictive (AOB) ou d'échec (AOC). Intenter un recours externe ne sert donc pas à obtenir des examens de repêchage. La lettre recommandée visant à introduire le recours comprendra la motivation précise de la contestation, ainsi que toute pièce relative au seul élève concerné et de nature à éclairer le Conseil de recours. La copie des pièces délivrées par l'école au cours et à l'issue de la procédure interne devra être jointe au recours externe. Le recours ne peut comprendre des pièces relatives aux décisions du Conseil de classe relatives à d'autres élèves.

En espérant que ces informations pourront vous éclairer, je souhaite à vous et tous nos élèves une très bonne année scolaire.

Vous remerciant pour votre confiance, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, chers Parents, chers élèves, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

La Préfète des Etudes,

P. DE MEUE



A fixer au cahier d'avis

Le 3 mars 2021

Avis n°	Classe
30	1 ^e
33	2 ^e
30	3 ^e
30	4 ^e
30	5 ^e
31	6 ^e

Chers parents, chers élèves,

Je vous informe que depuis ce lundi 1^{er} mars 2021, M. Lonero a quitté ses fonctions de proviseur à l'Athénée Adolphe Max. Nous lui souhaitons une bonne continuation dans sa vie professionnelle.

Il va de soi que ce départ ne change en rien nos exigences point de vue discipline des élèves, je prendrai évidemment le relais en attendant la désignation d'un nouveau proviseur.

Merci pour votre attention,

La Préfète des Etudes,

P. DE MEUE



VILLE DE BRUXELLES • STAD BRUSSEL

Département Instruction Publique • Departement Openbaar Onderwijs
Boulevard Anspach 6, 1000 Bruxelles • Anspachlaan 6, 1000 Brussel
www.instructionpublique.bruxelles.be

ATHÉNÉE ADOLPHE MAX

Boulevard Clovis 40 1000 Bruxelles
T. 02 740 24 60 • admax@brucity.education • www.adolphemax.be



A fixer au cahier d'avis

Le 5 mars 2021

Avis n°	Classe
32	1 ^e
36	2 ^e
32	3 ^e
32	4 ^e
32	5 ^e
33	6 ^e

Chers parents, chers élèves,

La Fédération Wallonie-Bruxelles a désigné, jusqu'au 30 juin 2021, un éducateur bien-être pour les élèves en temps de Covid dans tous les établissements relevant de sa compétence.

Nous avons donc le plaisir d'accueillir Mme Bayenet, qui sera en charge de soutenir la santé mentale des élèves, de maintenir un cadre bienveillant et de lutter contre le décrochage scolaire. Tout ceci en étroite collaboration avec notre CPMS et notre médiatrice, Mme Ugé.

Mme Bayenet occupera momentanément le local du proviseur.

En espérant que cette nouvelle mesure puisse rencontrer les besoins de nos élèves, bien à vous,

La Préfète des Etudes,

P. DE MEUE



VILLE DE BRUXELLES • STAD BRUSSEL

Département Instruction Publique • Departement Openbaar Onderwijs
Boulevard Anspach 6, 1000 Bruxelles • Anspachlaan 6, 1000 Brussel
www.instructionpublique.bruxelles.be

ATHÉNÉE ADOLPHE MAX

Boulevard Clovis 40 1000 Bruxelles
T. 02 740 24 60 • admax@brucity.education • www.adolphemax.be



A fixer au cahier d'avis

Le 12 février 2021

Avis n°	Classe
28	1 ^e
30	2 ^e
27	3 ^e
27	4 ^e
28	5 ^e
29	6 ^e

Chers parents, chers élèves,

Depuis quelques semaines, l'Athénée propose aux élèves une **formation gratuite** sur **les outils informatiques de base**. Celle-ci se déroule **au local informatique (D12)**, sous forme de séances de 50 minutes, **tous les mercredis de 12h25 à 13h15** ou **de 13h15 à 14h05**. Des places sont encore disponibles, et aucune inscription n'est nécessaire. Durant cette formation, nous travaillons sur des outils informatiques différents : Word, PowerPoint, création de PDF, etc. Il est également possible pour les élèves de venir avec leurs propres questions et problèmes, auxquels nous tentons de trouver des solutions.

La Préfète des Etudes,

P. DE MEUE



VILLE DE BRUXELLES • STAD BRUSSEL

Département Instruction Publique • Departement Openbaar Onderwijs
Boulevard Anspach 6, 1000 Bruxelles • Anspachlaan 6, 1000 Brussel
www.instructionpublique.bruxelles.be

ATHÉNÉE ADOLPHE MAX

Boulevard Clovis 40 1000 Bruxelles
T. 02 740 24 60 • admax@brucity.education • www.adolphemax.be



A fixer au cahier d'avis

Avis n°	Classe
29	1 ^e
32	2 ^e
29	3 ^e
29	4 ^e
29	5 ^e
30	6 ^e

Le 26 février 2021



A VOS PLUMES...

Chers élèves,

Nous avons le plaisir de vous annoncer que, dans le but d'égayer ces jours moroses, nous allons inaugurer notre « mur d'expression » qui prendra place dans le préau Max. Chaque élève aura la possibilité de s'exprimer, sous forme d'un texte, d'un dessin, d'une photo, d'un poème,... sur une des briques (en papier de couleur) de ce mur d'expression.

Vous trouverez ces briques de papier à votre disposition au secrétariat. A vous d'en choisir la couleur.

Laissez libre cours à votre imagination...

La Préfète des Etudes,

P. DE MEUE



VILLE DE BRUXELLES • STAD BRUSSEL

Département Instruction Publique • Departement Openbaar Onderwijs
Boulevard Anspach 6, 1000 Bruxelles • Anspachlaan 6, 1000 Brussel
www.instructionpublique.bruxelles.be

ATHÉNÉE ADOLPHE MAX

Boulevard Clovis 40 1000 Bruxelles
T. 02 740 24 60 • admax@brucity.education • www.adolphemax.be



A fixer au cahier d'avis

Le 4 mars 2021

Avis n°	Classe
31	1 ^e
34	2 ^e
31	3 ^e
31	4 ^e
31	5 ^e
32	6 ^e

RAPPEL !

Chers parents, chers élèves,

Voici un rappel de certains points de notre règlement :

- Le journal de classe est un document officiel qui doit être consulté et signé tous les jours par les parents de l'élève (page du jour ainsi que les pages jaunes à la fin du journal de classe). D'autre part, chaque élève doit être constamment en possession de son journal de classe.
- Chaque élève doit prévoir plusieurs masques de rechange par jour. L'école ne fournit pas de masque.
- L'utilisation du gsm est strictement interdite dans tout l'établissement (en classe, aux toilettes, dans les cours de récréation,...). Le non-respect de cette mesure entraînera une confiscation provisoire du gsm et une perte de deux points de comportement.
- Notre Règlement des Etudes, ainsi que le Règlement d'Ordre Intérieur préconisent la discrétion, la décence et la correction en matière vestimentaire. Il est donc interdit de se présenter à l'école avec des vêtements (vestes ou pantalons) à motifs militaires ; des vêtements sportifs (t-shirt de football, sweatshirts larges de sport, vestes ou pantalons de jogging) ; des pantalons à trous, raccommodés ou effilochés. Le non-respect (double) de cette mesure entraînera une perte de deux points en comportement.
- A la fin de chaque récréation, il est demandé aux élèves de se ranger et de respecter le silence et le calme dans les rangs.
- Le port de tout couvre-chef est interdit dans l'établissement (pas de capuche, bonnet,... à l'intérieur de l'école). La casquette est interdite à l'intérieur ET à l'extérieur du bâtiment.

Merci pour votre compréhension,

La Préfète des Etudes,

P. DE MEUE



VILLE DE BRUXELLES • STAD BRUSSEL

Département Instruction Publique • Departement Openbaar Onderwijs
Boulevard Anspach 6, 1000 Bruxelles • Anspachlaan 6, 1000 Brussel
www.instructionpublique.bruxelles.be

ATHÉNÉE ADOLPHE MAX

Boulevard Clovis 40 1000 Bruxelles
T. 02 740 24 60 • admax@brucity.education • www.adolphemax.be



A fixer au cahier d'avis

Le 05 mars 2021

Avis n°	Classe
35	2 ^e

Choix d'orientation

Chers parents, chers élèves,

Le **CPMS** passera dans les classes de 2^{ème} année afin d'informer les élèves sur leur **choix d'orientation** scolaire pour la 3^{ème} année, et notamment sur les possibilités d'orientation vers d'autres types d'enseignement que le nôtre, tels que technique, professionnel et artistique. Les élèves seront encadrés par les professeurs prévus à l'horaire. La séance durera 50 minutes et ce, **dans votre local**.

Judi 11/3 :

8h50 : 2LA/SA
9h40 : 2LB/SB
10h45 : 2LE/SE
11h35 : 2LD/SD

Vendredi 21/3 :

8h50 : 2LC/SC
9h40 : 2LF/SF
10h45 : 2LG/SG
11h35 : 2M/SM

Merci pour votre attention.

La Préfète des Etudes,

P. DE MEUE



VILLE DE BRUXELLES • STAD BRUSSEL

Département Instruction Publique • Departement Openbaar Onderwijs
Boulevard Anspach 6, 1000 Bruxelles • Anspachlaan 6, 1000 Brussel
www.instructionpublique.bruxelles.be

ATHÉNÉE ADOLPHE MAX

Boulevard Clovis 40 1000 Bruxelles
T. 02 740 24 60 • admax@brunette.brucity.be • www.adolphemax.be

